



Objet : Restriction temporaire de circulation et de stationnement à l'occasion de travaux du 18/10/2022 au 16/11/2022 inclus rue du Général de Gaulle à Faumont.

Nous, Gilles BARBIEUX, Maire de la Commune de FAUMONT (nord),

Vu le code de la route et des collectivités territoriales,

Considérant que l'entreprise SADE TELECOM de ROUVROY (62) effectuera des travaux rue du Général de Gaulle à proximité du n° 1 de la Résidence Charles DESMOUTIER à FAUMONT (59) du 18/10/2022 au 16/11/2022 inclus, et qu'il y a lieu de prendre toutes dispositions sécuritaires.

Nature des travaux : Pose d'une chambre et de fourreaux en trottoir.

ARRÊTE

Article 1er : Il est autorisé l'ouverture des travaux, le dépôt de matériaux sur le domaine public ainsi que le stationnement d'engins pendant toute la durée du chantier au droit des travaux rue du Général de Gaulle à FAUMONT (59) selon plan ci-joint ; le stationnement de tout autre véhicule sera interdit du 18/10/2022 au 16/11/2022 inclus au droit des travaux.

Article 2 : Une signalisation conforme à la réglementation sera mise en place par l'entreprise.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies par tout officier de police judiciaire ou agent de force publique habilité à dresser procès-verbal conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : Monsieur le Maire de Faumont (59) et Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie d'Orchies (59) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à :

Me Jennifer LOCQUET, entreprise SADE TELECOM de ROUVROY & LUMBRES (62).

M. le responsable des services techniques de la Mairie de Faumont.

M. Jean-Raymond CHRETIEN, Capitaine de la brigade de gendarmerie d'ORCHIES (59)

Publié sur le site internet de la commune, le 10 Octobre 2022





(50.461559 3.136184);(50.461277 3.135505);(50.461409 3.135369);(50.461453 3.135473);(50.461680 3.136019);(50.461975 3.136254);(50.461903 3.136476);(50.461892 3.136420);(50.461590 3.136227);(50.461559 3.136184);